

TCFE V9707.102025 80 00000000 0H



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2025

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes -
TAXE ADDITIONNELLE A LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

EURL JJ ELEC 46
86 RUE DES GLYCINES
46100 CAMBES

Vos références	Votre situation
Numéro fiscal : 879495497 00015	MONTANT DE VOTRE IMPÔT 1 512,00 €
Référence de l'avis : 25 46 0044765 68	
Numéro de contrat de prélèvement à l'échéance : P0 46 0010369 51	MONTANT A PAYER 1 512,00 €
Référence Unique de Mandat (RUM) : FR46ZZZ005002P046001036951	Au plus tard le 15/12/2025
Identification de l'entreprise redevable : (33)	
N° SIRET : 879495497 00015	
EURL JJ ELEC 46	
Département : 46	
LOT	
Commune : 051	
CAMBES	
Lieu d'imposition : 0036	
86 RUE DES GLYCINES	
Numéro de rôle : 092	
Numéro d'obligation : CFE1	
Établi à la date du : 08/10/2025	
Date de mise en recouvrement : 31/10/2025	

Vous avez choisi le PRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉANCE. Le montant à payer sera prélevé le 29/12/2025 sur le compte bancaire FR76 1120 6000 830X XXXX XXX3 416. En cas de difficultés, contactez-nous avant le 01/12/2025 sur impots.gouv.fr ou par téléphone au 0 809 401 401*.

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace professionnel sur **impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0 809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la Métropole)
- Et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous
- ⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des Finances publiques
SIE DU LOT EQ IFU ANTENNE CAHORS SIE DU LOT 83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 10
Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr, espace « Contact et prise de RDV »

* (Service gratuit + prix de l'appel).

Identification de l'établissement redevable : 879495497 00015 Situation dans une zone d'activités économiques : NON

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (1)

1 - Valeur locative des biens passibles de taxe foncière	7 - Total des réductions (7)	
2 - Dont la valeur locative des biens concernés par la révision (2)	8 - Base après réductions (8)	
3 - Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (3)	9 - Imposition sur la base minimum (9)	OUI
4 - Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (4)	10 - Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (10)	<= 250 000
5 - Réduction pour création d'établissement (5)	11 - Temps partiel ou moins de 9 mois/an (11)	NON
6 - Réduction artisans et autres (6)	12 - Base minimum applicable (9)	3 334

Eléments de calcul (12)	Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité (13)	TSE (14)	TGEMAPI (15)
13 - Bases exonérées					
14 - dont à effet sur la CVAE (16)					
15 - Bases nettes			3 334	3 334	3 334
16 - Rappel taux d'imposition 2024			33,07 %		
17 - Taux d'imposition 2025			34,14 %	0,74200 %	0,72400 %
18 - Cotisation 2025 avant lissage			1 138	25	24
19 - Cotisation 2025 lissée (17)			1 138	25	24
20 - Total des cotisations exonérées hors frais de gestion					
21 - Total des cotisations exonérées lissé avec frais de gestion (17)			22 - dont l'exonération a un effet sur la CVAE (16)		
23 - Total des cotisations 2025 lissées de la ligne 19		1 187	24 - Frais de gestion (18)		36
25 - Total de cotisation foncière des entreprises					1 223

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

26 - Base d'imposition	1 667	27 - Taux 2025	1,12 %	28 - Cotisation avant lissage	19
29 - Bases exonérées		30 - Rappel Taux 2024	1,12 %	31 - Cotisation lissée (17)	19
32 - Cotisation exonérée hors frais de gestion			33 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)		
34 - Frais de gestion (18)					2
35 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie					21

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA)

Droit additionnel à la CFE	36 - Base d'imposition	3 334	37 - Base exonérée	
	38 - Taux 2025	2,76 %	39 - Rappel taux 2024	2,86 %
	40 - Cotisation avant lissage	92	41 - Cotisation exonérée hors frais de gestion	
	42 - Cotisation lissée (17)	92	43 - Cotisation exonérée lissée avec frais de gestion (17)	
44 - Total droits fixes (19)		154	45 - Total de taxe pour frais de chambres de métier et de l'artisanat	246
46 - Frais de gestion (18)				22
47 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat				268

	189 - INFORMATION : COTISATION MINIMUM CFE (28)	1 223
	194 - Total des cotisations dues (lignes 25+35+47+61+69+84+95+119+154+160+175+182+188 si servies)	1 512
	196 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT	1 512